

CONCOURS D'IDÉES

11^e édition

OCTOBRE 2017 > 19 MARS 2018



NOUVEAU
17 000 €
DE RÉCOMPENSE

IMAGINEZ
les maisons de retraite
de demain en participant
au concours d'idées
de la CNSA.

En collaboration avec



Avec le soutien de



Pourquoi ?

Changer le regard porté sur les maisons de retraite.

Maintenir le lien social.

Allier innovations architecturales, fonctionnalité du lieu et bien-être des résidents.

Associer vie collective et espaces privatifs.



➤ Le concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie invite les futurs architectes à imaginer les établissements médico-sociaux de demain sur la base d'un cahier des charges.

Il est organisé par la CNSA en collaboration avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social et de l'architecture. L'édition 2018 bénéficie du soutien de la Fondation Médéric Alzheimer.

À qui s'adresse le concours d'idées ?

- **Aux étudiants** en école d'architecture n'ayant pas encore exercé en tant que professionnels libéraux.
- Master ou niveau équivalent minimum requis pour les étudiants étrangers.
- Seuls ou en équipe (quatre membres maximum).

Le jury s'attachera à valoriser les équipes composées d'un étudiant en architecture et en médecine ou en soins infirmiers ou en travail social...

* 17 000 € soit 12 000 € de la CNSA et 5 000 € de la Fondation Médéric Alzheimer.

Critères de sélection

Le jury examinera plus particulièrement les points suivants :

- L'aspect novateur du projet ;
- L'intégration dans le tissu urbain ou rural ;
- La définition d'espaces de vie adaptés à l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie ou atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, favorisant l'appropriation des espaces privatifs ;
- Le traitement des espaces privatifs ;
- Un environnement sûre et rassurant ;
- L'accessibilité et la qualité d'usage des équipements et des espaces intérieurs et extérieurs adaptés aux déficiences des résidents ;
- Une conception permettant d'éviter les trop longs déplacements ;
- Un cadre de vie offrant confort et convivialité à l'ensemble des usagers et des professionnels ;
- La facilité d'échange et de rencontre avec différents publics (notamment les familles) ;
- La fonctionnalité du lieu pour faciliter l'exécution du travail et améliorer les conditions de travail du personnel ;
- Une possibilité d'adaptation de l'établissement à la diversité des attentes des résidents, du personnel, de la direction et à leur évolution ;
- La composition de l'équipe d'étudiants.



Calendrier

➤ Annonce du concours :

Octobre 2017

➤ Dépôt des candidatures :

19 mars 2018 (16h00)

➤ Sélection des lauréats (préjury) :

24 mai 2018

➤ Sélection des lauréats (jury) :

7 juin 2018

➤ Remise des prix :

Automne 2018

JURY :

Le jury, présidé par l'architecte Jean-Luc Perez, est composé de représentants de : l'ADF, l'AD-PA, Agevillage, l'ANAP, l'APF, les agences régionales de santé de Nouvelle Aquitaine et de Normandie, du CCAH, la CNAV, la CNSA, EHPA presse, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation des Caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, la maison de l'architecture de Haute-Normandie, Oger International, OPQIBI, Pro BTP, le SYNERPA, l'UNAPEI, l'UNIOPSS et les ministères concernés.

Comment participer ?

Dossier de participation à retirer sur www.prix-autonomie.cnsa.fr

Projet à déposer au secrétariat du concours ou à envoyer par courrier postal en recommandé avec accusé de réception au plus tard le 19 mars 2018 avant 16 h 00, à l'adresse suivante :

CNSA

Direction des établissements et services médico-sociaux

Concours d'idées CNSA lieux de vie collectifs & autonomie

66 avenue du Maine - 75 682 Paris cedex 14

Secrétariat du concours et informations

Lucie Gendrot - 01 53 91 21 69 - prix.autonomie@cnsa.fr

Les candidats sont invités à consulter le règlement détaillé et à télécharger le dossier de candidature, la liste des pièces à fournir et le cahier des charges du concours sur www.prix-autonomie.cnsa.fr

Le concours d'idées CNSA évolue !

Devant le succès de son concours d'idées « imaginez la maison de retraite de demain », la CNSA élargit le périmètre de son concours.

En 2018, elle proposera aux étudiants de plancher sur les établissements pour personnes en situation de handicap et d'imaginer des lieux de vie collectifs innovants pour personnes handicapées.

Rendez-vous en 2018 pour l'édition « handicap » de 2019.



Avec le soutien de

